

Conseiller PEB: Recyclage II (6379)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Vous êtes "Conseiller PEB" formé avant 2014? Suivez cette formation de recyclage. Vous y apprendrez à maîtriser les nouvelles exigences et fonctionnalités du nouveau logiciel suite à l'entrée en vigueur du COBRACE.

Objectif et Contenu

Programme

- Maîtrise des nouvelles exigences et fonctionnalités du logiciel suite à l'entrée en vigueur du COBRACE.
- Information au sujet de la modification de la méthode de calcul.
- Information au sujet de la réglementation climatisation et de nouveautés de la réglementation chauffage.
- Explication du contenu du dossier technique.

Certification(s) visée(s) Attestation de formation permettant de prolonger l'agrément de conseiller PEB auprès de l'IBGE

Type de formation [Alternance PME](#)

Organisation

Durée 8 H
 Horaire en journée
 Coût 195 euro -

Conditions d'admission

Prérequis administratif La formation est accessible aux Conseillers PEB formés avant 2014.
 Il sera nécessaire de fournir une copie de l'attestation "Conseiller PEB" obtenue en fin de formation de base.

Intéressé(e) ?

Que faire Les inscriptions se font via le site [web de l'efp](#) (http://www.efp-bxl.be/fr/formation/conseiller_peg_-_recyclage_ii) .

CONTACT: Pôle Services

Téléphone: 02 370 85 70

Mail: pole.services@efp-bxl.be

Site internet: www.efp-bxl.be (

http://www.efp-bxl.be/fr/formation/conseiller_peg_-_recyclage_ii)

Remarques

Retrouvez cette formation sur
<http://www.dorifor.be/formation/conseiller-peb-recyclage-ii-6379.html>



efp - Formation continue

Rue de Stalle 292b - 1180 Uccle

efp 0800 85 210

info@efp-bxl.be - <http://www.efp-bxl.be>